

REWATEC[®]

Récupération d'eau de pluie



Rewatec préserve
la ressource
en eau potable



Vous venez d'équiper votre habitation d'un système de récupération d'eau de pluie Rewatec. Grâce à cette installation, vous contribuez à préserver et sauvegarder la ressource en eau et vous bénéficierez d'une ressource naturelle gratuite.

Nous vous remercions de votre confiance et vous félicitons pour ce geste écoresponsable.

Un solution **ECORESPONSABLE** pour un avenir serein

- Préserver la ressource en eau potable
- Renforcer l'autonomie en eau votre habitation face aux pénuries d'eau et périodes de restriction
- Contribuer à la lutte contre les inondations
- Valoriser votre bien immobilier à la revente

Sérénité au quotidien, sérénité à long terme

- Facilité d'utilisation et entretien
- Installé à vie
- Sans obsolescence programmé
- Expérience de plus de 25 ans de Premier Tech

LE CONTEXTE DE LA GESTION DES EAUX DE PLUIES

3 buts à la gestion de l'eau de pluie

RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE

1

RÉGULER les débits rejetés hors de la parcelle pour :
Protéger le réseau public en évitant son débordement et lutter contre le risque d'inondation

2

RÉUTILISER les eaux de pluies pour :

- Utiliser une ressource gratuite
- Limiter sa consommation d'eau potable aux usages les plus nobles (se nourrir et se laver)
- Préserver les ressources en eau (baisse des nappes, étiage des cours d'eau, etc.)
- Accroître son autonomie en eau
- Disposer d'une ressource d'eau même en cas de sécheresse

3

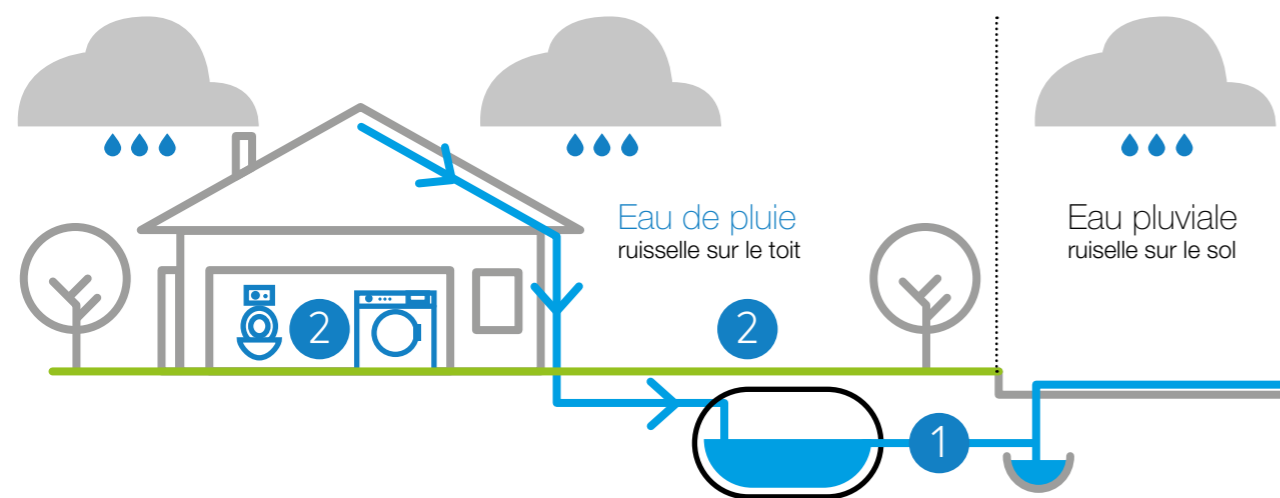
RÉGULER ET RÉUTILISER
les eaux de pluies grâce aux solutions «Double Fonction»

Le propriétaire du système de récupération d'eau de pluie est responsable :



- D'indiquer la non potabilité sur chaque point d'eau relié à la cuve Rewatec
- Des opérations de maintenance et d'entretien
- De l'information des occupants sur la présence et le fonctionnement des systèmes
- De laisser l'accès à la propriété aux agents du service public de distribution d'eau potable pouvant procéder à des contrôles
- De la réalisation d'une déclaration en mairie dans le cas où l'eau de pluie récupérée est rejetée au réseau d'assainissement collectif
- De la tenue d'un carnet sanitaire obligatoire en cas d'utilisation des eaux de pluie à l'intérieur des bâtiments à rendre disponible en cas de contrôle (voir page 14)
- Faire remplir l'attestation de conformité par l'installateur (voir page 16)

DISTINGUER L'EAU DE PLUIE ET EAU PLUVIALE



- Arrêté ministériel du 21 août 2008 précise les conditions d'usage de l'eau de pluie, ainsi que les règles de conceptions, de mise en œuvre, d'entretien et de surveillance des installations
- Norme NF EN 16941-1 fournit des spécifications sur la conception, le dimensionnement, la mise en service, l'entretien et la maintenance des dispositifs
- Norme NF1717 sur la disconnexion, destinée à protéger le réseau d'eau potable d'une contamination potentielle par tout autre réseau.

VENTE DE L'HABITATION

En cas de transfert de propriété de votre habitation, le nouveau propriétaire doit:

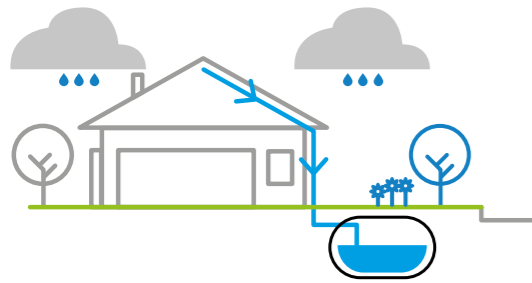
- avoir connaissance de l'existence d'une solution de gestion de l'eau de pluie
- avoir accès à l'ensemble des pièces qui vous ont été remises par votre installateur

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Kit 1

Régulation

La cuve protège le réseau public en maîtrisant le débit sortant, conformément aux réglementations locales



Kit 2 / Kit 3

Réutilisation

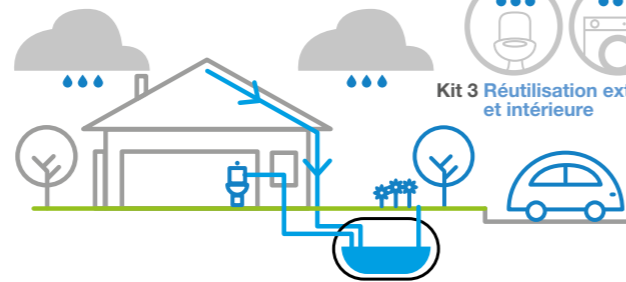
Réutilisation des eaux de pluie pour tous les usages extérieurs (robinet d'appoint, arrosage, lavage) et/ou intérieurs pour l'alimentation des WC et du lave-linge



Kit 2 Réutilisation extérieure



Kit 3 Réutilisation extérieure et intérieure



Kit 4 / Kit 5

Double fonction

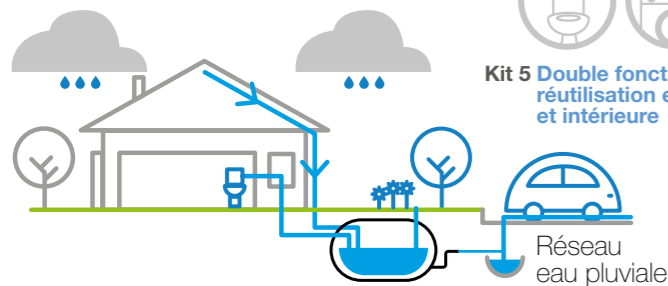
Permet de protéger le réseau public en maîtrisant le débit sortant et de réutiliser l'eau de pluie pour les usages extérieurs et/ou intérieurs



Kit 4 Double fonction avec réutilisation extérieure



Kit 5 Double fonction avec réutilisation extérieure et intérieure

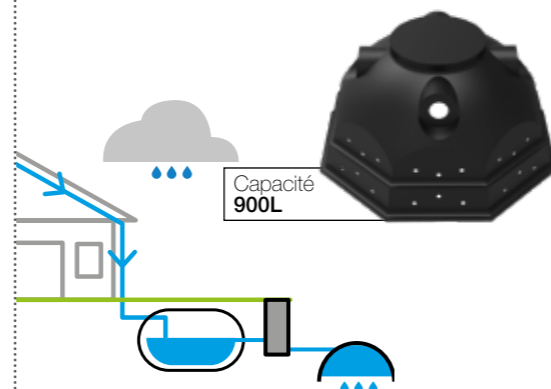


Réseau eau pluviale

Option

Infiltration

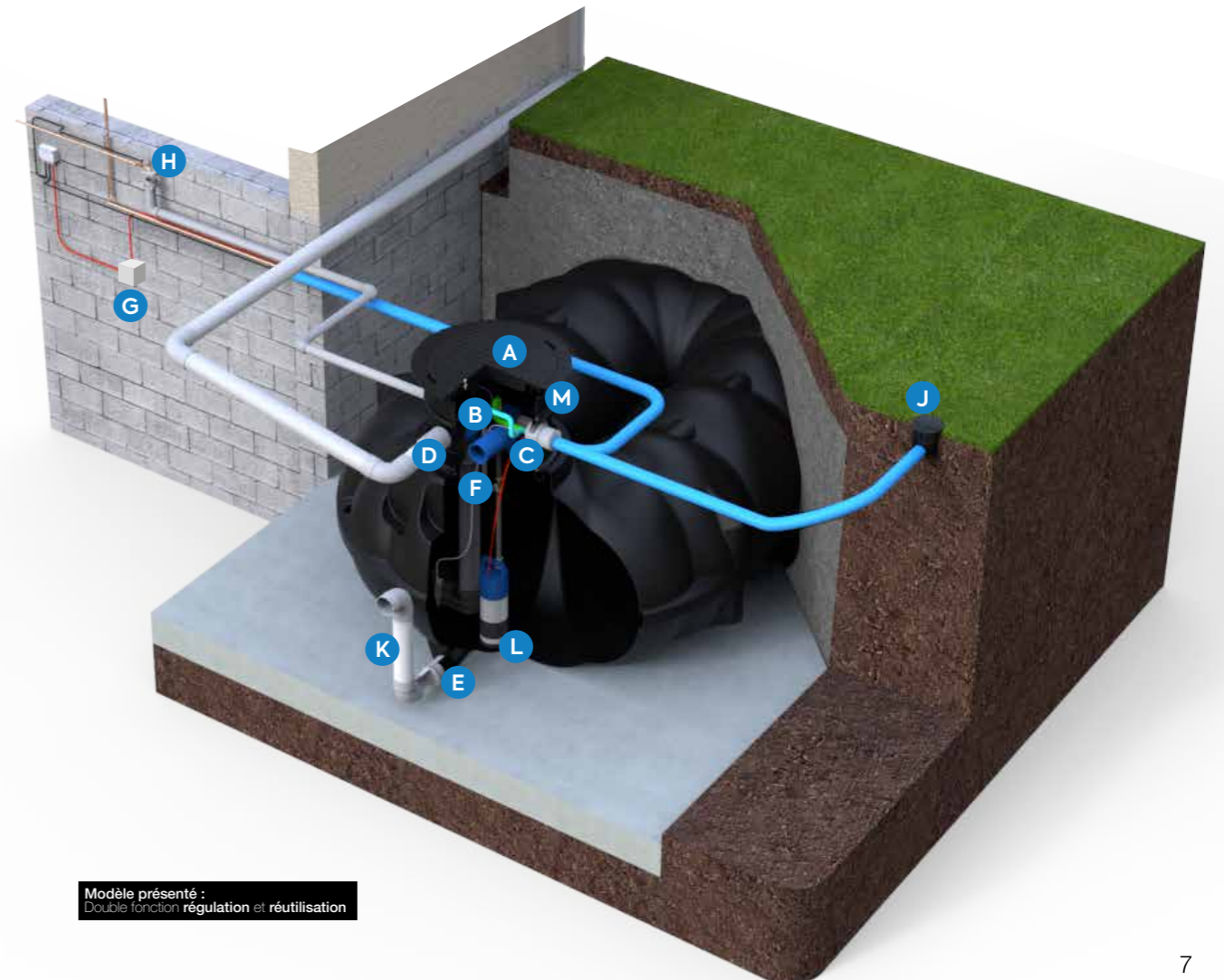
Permet de gérer les eaux de pluies à la parcelle



Capacité 900L

LÉGENDE

	RÉGULATION	RÉUTILISATION		DOUBLE FONCTION	
	KIT 1	KIT 2	KIT 3	KIT 4	KIT 5
Couvercle passage piéton A	✓	✓	✓	✓	✓
Couvercle antimoustique et antirongeur B	✓	✓	✓	✓	✓
Filtre autonettoyant C	✓	✓	✓	✓	✓
Entrée D	✓	✓	✓	✓	✓
Sortie - Disque de régulation E	✓			✓	✓
Sortie trop plein F	✓	✓	✓	✓	✓
Prise électrique (non fournie) G		✓	✓	✓	✓
Alimentation intérieure ATN H			✓		✓
Prise d'eau enterrée deportée J		✓	✓	✓	✓
Col de cygne - Double fonction K				✓	✓
Pompe Rewatec L		✓	✓	✓	✓
Réhausse 20 cm (+ joint étanchéité) M	✓	✓	✓	✓	✓



Modèle présenté : Double fonction régulation et réutilisation

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION



L'eau de pluie est **une eau non potable**

Elle ne respecte pas les limites de qualité fixées par le code de sante public pour les eaux destinées à la consommation humaine.

Utilisation possible de l'eau de pluie



44%

Utilisation interdite de l'eau de pluie



Il est interdit de rejeter dans les canalisations d'amenée des eaux de pluie ou dans la cuve, les produits suivants :

• Produits nocifs de type :

- Huiles, graisses
- Cires et résines
- Peintures et solvants
- Produits pétroliers
- Pesticides de tous types
- Tous produits toxiques

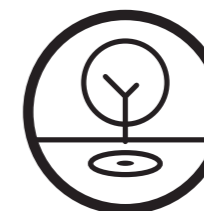
• Tous objet difficilement dégradable (déchets ménagers, mégots de cigarettes, serviettes hygiéniques, tampons, préservatifs, chiffons, emballages, etc.)

• Eau de condensation de conduites d'évacuation de gaz de chaudières ou de climatiseur

• Eau de piscine



Pour la pérennité de votre installation



Ne pas planter des arbres ou des grandes plantations à moins de 3 mètres des cuves



Veillez à toujours **maintenir les couvercles du système de récupération d'eau de pluie Rewatec fermés** pour éviter le risque de chute, Ceux-ci doivent rester accessibles



Hormis si l'option passage véhicule légers a été retenu, **ne pas circuler sur le système de récupération d'eau de pluie Rewatec**, ni placer d'objet ou d'accumulation de matériaux pesant plus de 250 kg à moins de 3 m des couvercles



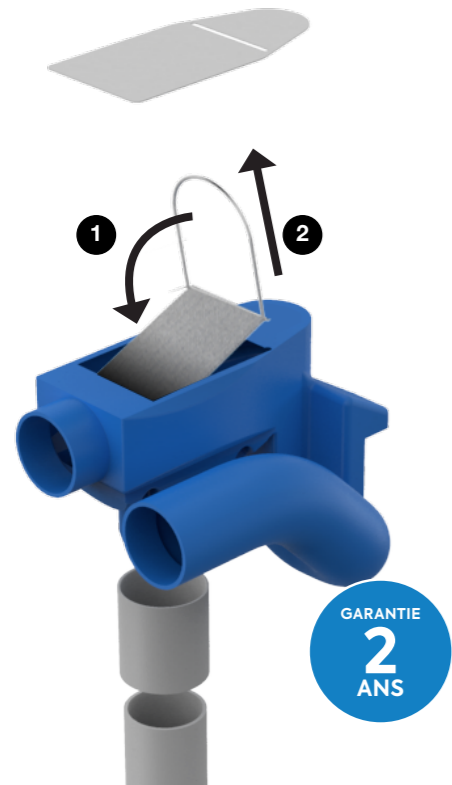
Ne jamais installer une réhausse supplémentaire ou augmenter l'épaisseur de couverture au dessus du système de récupération d'eau de pluie Rewatec sans autorisation de votre installateur et/ou de Premier Tech Eau et Environnement



Ne pas relier un système d'assainissement au système de récupération d'eau de pluie, exclusivement conçu pour recevoir des eaux de pluie issues de toitures non accessibles au public

ENTREtenir SA SOLUTION REWATEC

Pour s'assurer d'un fonctionnement optimal de votre système de récupération d'eau de pluie Rewatec, nous conseillons de réaliser les opérations d'entretien suivantes :



NETTOYAGE GRILLE DU FILTRE

Le filtre Rewatec étant autonettoyant, son entretien est limité.

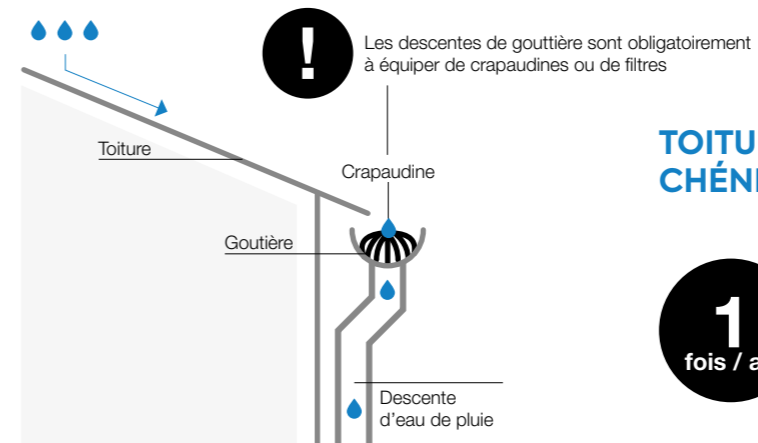
Nettoyages grille du filtre



- 1 nettoyage à la fin de l'été pour enlever poussières et pollens
- 1 nettoyage à la fin de l'hiver pour enlever poussières et résidus de feuilles



L'hiver pour éviter le risque de gel, purger la ligne de refoulement (entre la cuve et la prise d'eau enterrée déportée)



TOITURE, GOUTTIÈRES, CHÉNEAUX, CRAPAUDINES

- Nettoyage et élimination des dépôts

En cas de réutilisation de l'eau de pluie : POMPE IMMERGÉE



- Vérification du fonctionnement général et nettoyage si nécessaire

En cas de réutilisation de l'eau de pluie à l'intérieur de l'habitation : ALIMENTATION INTERIEURE ATN

- Vérification du fonctionnement général



- En cas de réutilisation de l'eau de pluie dans la maison, remplir le carnet sanitaire (voir page 14)

* Garantie couvrant la solidité des ouvrages, leur impropriété à destination et la solidité des éléments d'équipements indissociables

La responsabilité et la garantie de Premier Eau et Environnement ne s'appliquent pas en cas de :

- Non respect par l'installateur, le propriétaire et/ou l'utilisateur de toutes les étapes d'installation, d'utilisation et d'entretien du dispositif préconisés dans la réglementation applicable, la notice de pose, le livret utilisateur spécifique à la solution installée et les étiquettes apposées sur les produits
- Modification ou de l'utilisation des cuves et des accessoires pour un usage autre que celui initialement prévu par Premier Tech Eau et Environnement
- Phénomènes naturels indépendants de notre volonté,
- Mauvais dimensionnement des cuves et accessoires

INFORMATIONS UTILES

Basé en Bretagne, au siège
Service clients
 Premier Tech Eau et Environnement

☎ 02 99 58 18 29

✉ ptaf-services@premiertech.com



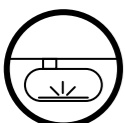
Dégagement d'odeurs

- Nettoyer la grille du filtre dans la cuve ou le filtre panier
- Vérifier qu'il n'y ait pas d'éléments en décomposition dans la cuve



Prolifération de moustiques

- Vérifier la bonne fermeture du couvercle
- Vérifier que la grille anti-moustiques est bien positionnée
- Vérifier qu'il n'y ait pas d'éléments en décomposition dans la cuve



Mon niveau est trop haut dans ma cuve

- Vérifier la sortie de trop plein et la curer si nécessaire
- Vérifier le siphon du filtre et le curer si nécessaire
- Vérifier la sortie de régulation (en cas de cuve de régulation ou double fonction)



Absence d'eau pour l'arrosage extérieur

- Nettoyer la grille du filtre
- Nettoyer la prise d'eau enterrée déportée
- Vérifier que les gouttières et/ou crapaudines ne soient pas colmatées et les nettoyer si nécessaire
- Vérifier que le tuyau d'entrée dans le filtre n'est pas bouché et le curer si nécessaire
- Vérifier le bon fonctionnement de la pompe
 - Vérifier l'alimentation électrique générale (disjonctage au tableau électrique)
 - Vérifier qu'aucun corps étranger ne bloque ou gêne son fonctionnement
 - Contacter votre installateur ou sortir la pompe, la nettoyer et vérifier que la ligne de refoulement est bien raccordée et ne fuit pas



Absence d'eau dans les WC et le lave-linge

- Nettoyer la grille du filtre
- Vérifier que les gouttières et/ou crapaudines ne soient pas colmatées et les nettoyer si nécessaire
- Vérifier que le tuyau d'entrée dans le filtre n'est pas bouché et le curer si nécessaire
- Vérifier le bon fonctionnement de la pompe
 - Vérifier l'alimentation électrique générale (disjonctage au tableau électrique)
 - Vérifier qu'aucun corps étranger ne bloque ou gêne son fonctionnement
 - Contacter votre installateur ou sortir la pompe, la nettoyer et vérifier que la ligne de refoulement est bien raccordée et ne fuit pas
- Vérifier les différents branchements : Unité de contrôle-Electrovanne, Disconnexion
- Vérifier le bon fonctionnement du boîtier de gestion ATN
 - Vérifier l'alimentation électrique générale (disjonctage au tableau électrique)
 - Vérifier le fonctionnement des voyants
- Si le boîtier fonctionne, vérifier la cohérence des voyants du boîtier avec l'ouverture/fermeture de l'électrovanne
 - Diode verte : électrovanne fermée. Pas d'eau de ville dans la disconnexion
 - Diode orange : électrovanne ouverte. Eau de ville dans la disconnexion
- Vérifier la propreté des électrodes de la sonde de niveau présente dans la cuve et les nettoyer si nécessaire

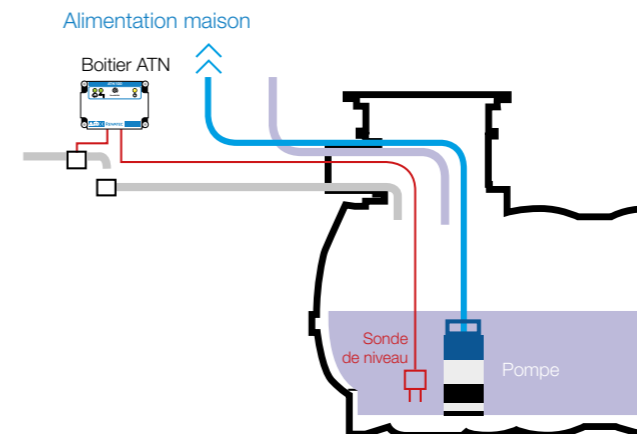


Surconsommation d'eau de ville

- Nettoyer la grille du filtre
- Vérifier les différents branchements : Unité de contrôle-Electrovanne, Disconnexion
- Vérifier le bon fonctionnement du boîtier de gestion ATN
 - Vérifier l'alimentation électrique générale (disjonctage au tableau électrique)
 - Vérifier le fonctionnement des voyants
- Si le boîtier fonctionne, vérifier la cohérence des voyants du boîtier avec l'ouverture/fermeture de l'électrovanne
 - Diode verte : électrovanne fermée. Pas d'eau de ville dans la disconnexion
 - Diode orange : électrovanne ouverte. Eau de ville dans la disconnexion
- Vérifier la propreté des électrodes de la sonde de niveau présente dans la cuve et les nettoyer si nécessaire

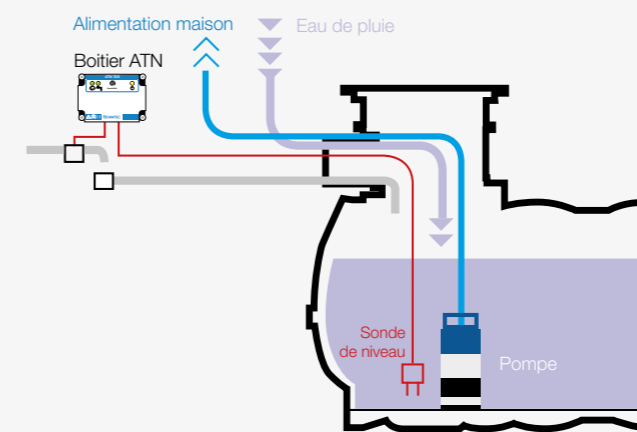
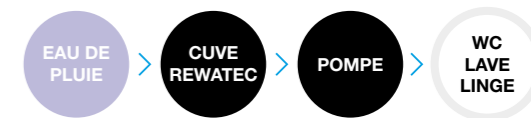
En cas de réutilisation d'eau de pluie à l'intérieur de la maison

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE L'ALIMENTATION INTÉRIEURE ATN



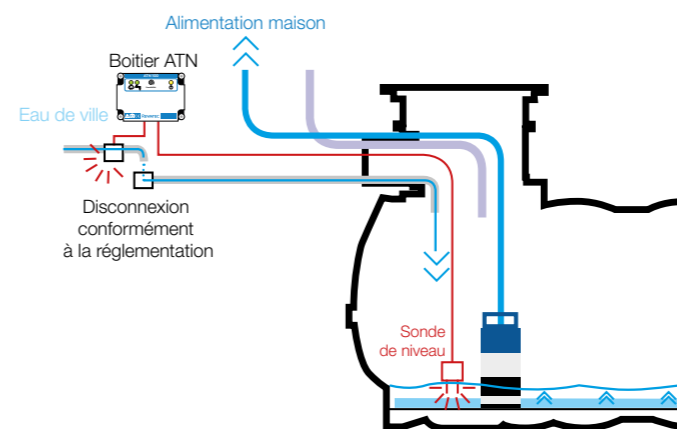
CAS 1

Il y a assez d'eau, la pompe alimente, par déclenchement automatique, WC et Lave-linge
Le boîtier ATN n'a pas besoin de fonctionner



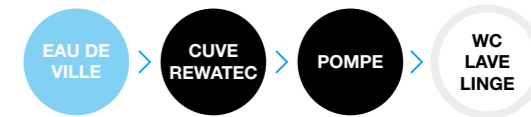
CAS 2

Il pleut, la cuve se remplit en eau de pluie filtrée. La pompe alimente WC et Lave-linge.
Le boîtier ATN n'a pas besoin de fonctionner



CAS 3

Il ne pleut pas suffisamment, le niveau descend et quand il atteint le niveau minimum, **le boîtier ATN alimente alors la cuve avec de l'eau de ville sur quelques cm.** La pompe peut alors alimenter Lave-linge et WC.



ANNEXE CARNET SANITAIRE



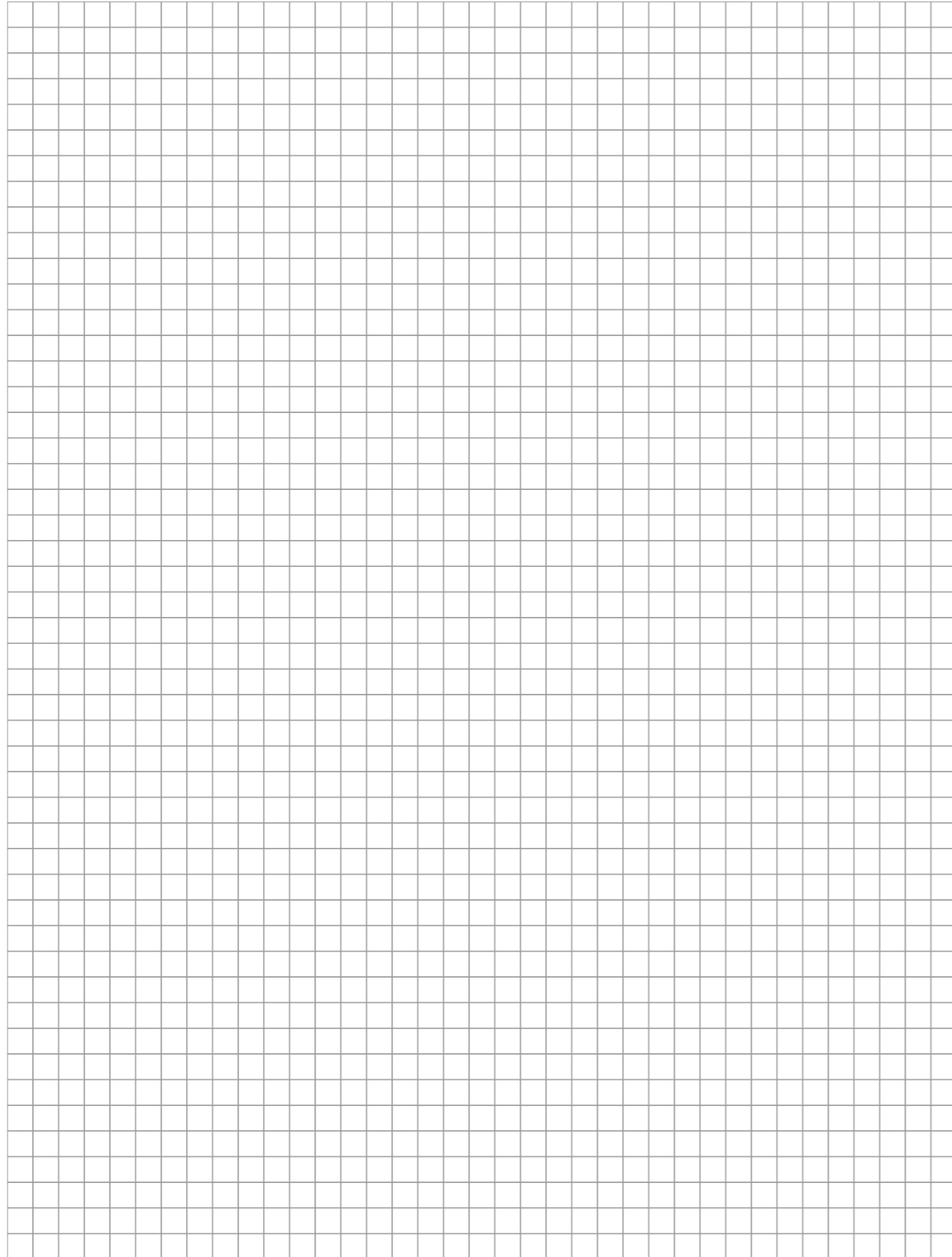
Le carnet sanitaire est obligatoire en cas de réutilisation des eaux de pluie à l'intérieur des bâtiments

Pour une réutilisation des eaux de pluie à l'extérieur des bâtiments nous vous conseillons de l'utiliser également. Il vous aidera lors de l'installation de votre solution de gestion des eaux de pluie et tout au long de son utilisation.

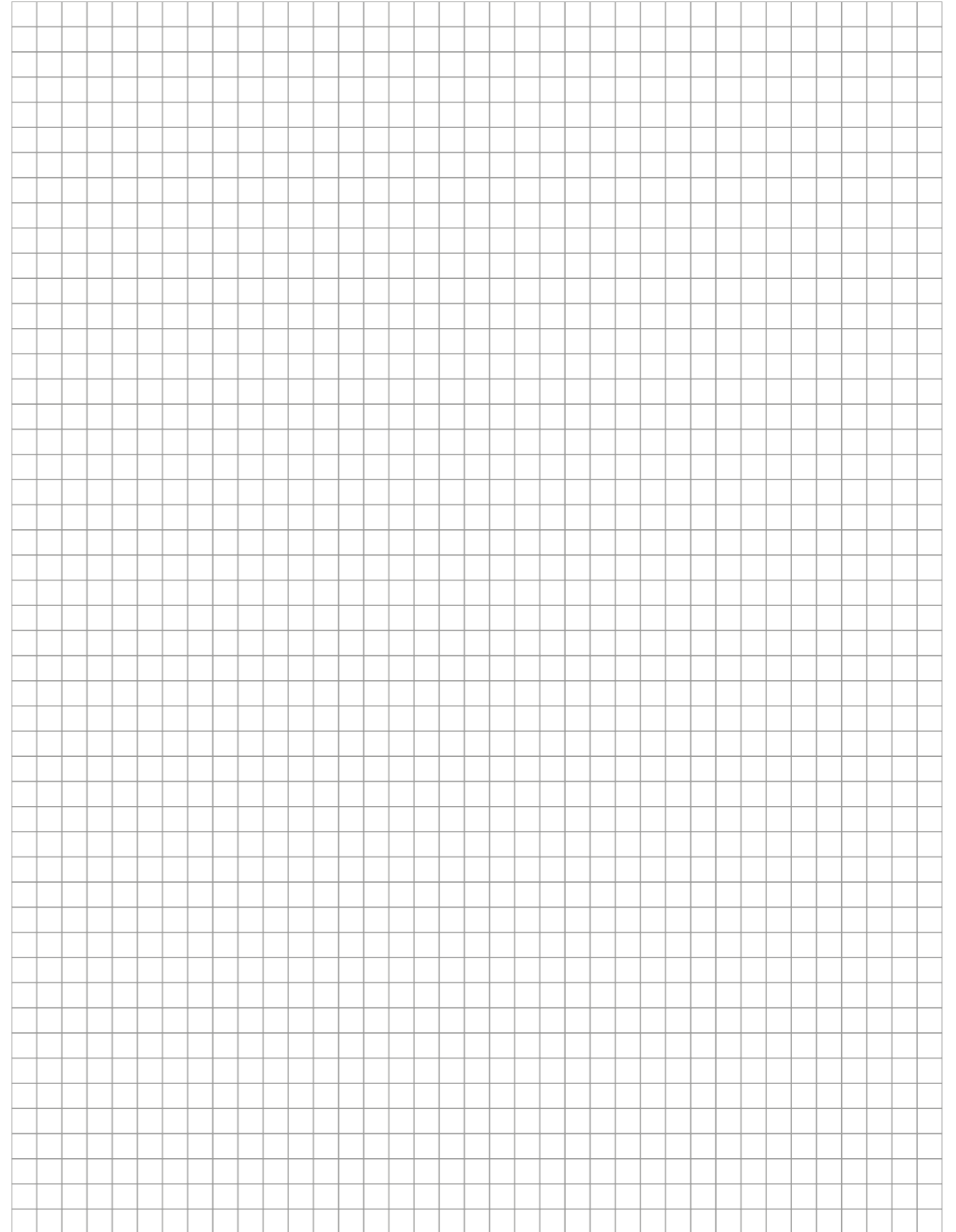
CONTENU DU CARNET SANITAIRE

- Le nom et l'adresse de la personne physique ou morale chargée de l'entretien
- Le plan des équipements de récupération d'eau de pluie, canalisations, robinets de soutirages des réseaux d'eau
- La fiche de mise en service attestant de la conformité de l'installation établie par la personne responsable de la mise en service de l'installation, lorsque l'eau de pluie pénètre à l'intérieur du bâtiment
- Le relevé mensuel des index des systèmes d'évaluation des volumes d'eau de pluie utilisés à l'intérieur des bâtiments raccordés au réseau de collecte des eaux usées
- La date des vérifications réalisées et le détail des opérations d'entretien

PLAN DE L'INSTALLATION



PLAN DE L'INSTALLATION



OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Se référer à aux pages 10 - 11 pour la périodicité

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

ENTRETIEN N°1

Date de l'entretien : ____/____/____/

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°2

Date de l'entretien : ____/____/____/

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°5

Date de l'entretien : ____/____/____/

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°6

Date de l'entretien : ____/____/____/

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°3

Date de l'entretien : ____/____/____/

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°4

Date de l'entretien : ____/____/____/

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°7

Date de l'entretien : ____/____/____/

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°8

Date de l'entretien : ____/____/____/

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Photocopier cette page pour compléter vos entretiens

ENTRETIEN N°9

Date de l'entretien : ____/____/____

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°10

Date de l'entretien : ____/____/____

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°

Date de l'entretien : ____/____/____

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°

Date de l'entretien : ____/____/____

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°11

Date de l'entretien : ____/____/____

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°12

Date de l'entretien : ____/____/____

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°

Date de l'entretien : ____/____/____

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve

Commentaires :

ENTRETIEN N°

Date de l'entretien : ____/____/____

Par qui : _____

Qu'est ce qui a été fait : (Cocher ce qui a été fait)

- Inspection générale de l'installation
- Vérification du bon écoulement des eaux
- Nettoyage et élimination des dépôts des chéneaux, gouttières et tuyaux de descentes
- Nettoyage de la grille du filtre autonettoyant
- Vidange, nettoyage et désinfection de la cuve


Commentaires :

**NOTRE SERVICE APRÈS VENTE
EST DISPONIBLE POUR RÉPONDRE
À VOS INTERROGATIONS.**

 Basé en Bretagne, au siège

Service clients

Premier Tech Eau et Environnement

 02 99 58 18 29

 ptaf-services@premiertech.com

5 SITES EN FRANCE

(34) MEZE
(35) CHÂTEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE
(89) SENAN
(42) ANDREZIEUX
(49) CHALONNES-SUR-LOIRE

ACCUEIL
08H30 À 17H30

**SERVICE
COMMERCIAL**

**SERVICE, EXPLOITATION
ASSISTANCE TECHNIQUE**

**SERVICE REGROUPÉ
+ DE 25 EH ET RELEVAGE**

tél. : 02 99 58 45 55

tél. : 02 99 58 44 11

tél. : 02 99 58 18 29

tél. : 02 99 58 27 71



PT Eau et Environnement

Z.A. de Doslet BP11
35430 Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine
France



T. + 33 (0)2 99 58 45 55
ptaf@premiertech.com
PT-EauEnvironnement.fr

Les renseignements contenus dans ce document sont fondés sur l'information la plus récente disponible au moment de sa publication et sont destinés à vous présenter de façon générale nos produits. Nous ne garantissons ni ne faisons quelque représentation quant à l'exactitude de ces renseignements. Nous améliorons régulièrement nos produits et nous nous réservons le droit de modifier, d'ajouter ou de changer les spécifications techniques et les prix de ces produits sans préavis. Rewatec est une marque de commerce de Premier Tech Itée.

© Premier Tech France S.A.S.U., 2020
Imprimé en France